Classé selon le SIMDUT 2015

### **SECTION 1: Identification**

### 1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Alcalino-iodure-azoture

for Dissolved Oxygen (DO) Analysis

Numéro de Produit: 540

Autre Identification des Numéros de Produit: 540-1, 540-16, 540-32

### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300 CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

Numéro de Produit: 540 Page 1 de 13



# RICCA CHEMICAL COMPANY®

# Fiche de Données de Sécurité

## **SECTION 2: Identification des Dangers**

### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

		Mentions	
Classe de Danger	Catégorie	de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 4	H302	P264, P270, P301+P312, P330, P501
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une exposition répétée	Catégorie 1	H372	P260, P264, P270, P314, P501
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 3	H402	P273, P501
Danger pour le milieu aquatique ( chronique)	Catégorie 3	H412	P273, P501

## 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

### **Pictogrammes**







Mot de Signal: Danger

### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Numéro de Produit: 540 Page 2 de 13



# RICCA CHEMICAL COMPANY®

# Fiche de Données de Sécurité

### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution		
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.		
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.		
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.		
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.		
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.		
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.		
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.		
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements		
	contaminés. Rincer la peau à l'eau.		
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où		
	elle peut confortablement respirer.		
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.		
	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.		
	Continuer à rincer.		
P310	Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.		
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.		
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.).		
P330	Rincer la bouche.		
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.		
P405	Garder sous clef.		
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et		
	internationales.		

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## **SECTION 3: Composition/Information sur les Composants**

### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	63.97
Hydroxyde de sodium	NaOH	39.99 g/mol	1310-73-2	27.37
lodure de potassium	KI	166.00 g/mol	7681-11-0	8.12
De l'azide de sodium	NaN <sub>3</sub>	65.00 g/mol	26628-22-8	0.54

Numéro de Produit: 540 Page **3** de **13** 



### **SECTION 4: Premiers Soins**

### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles

de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Corrosif! Provoque une irritation et des brûlures. Peut provoquer des brûlures qui peuvent entraîner une altération permanente de la vue, incluant

la cécité.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Contact avec la EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer

Peau: la peau à l'eau. Provoque des brûlures sévères.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande

quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Nocif en cas d'ingestion Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. MISE EN GARDE! Corrosif. Provoque des brûlures sévères. Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion. Nocif en cas d'inhalation. Laver les zones de contact à l'eau pendant au moins 15 minutes. Contacter un médecin si une irritation se manifeste. En cas d'ingestion, diluer avec de l'eau et contacter un médecin. Ne pas faire vomir. Pour les yeux, rincer à abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Contacter un médecin. Réagit violemment avec les acides. CONTACT AVEC LES YEUX: Corrosif! Peut provoquer une irritation et des brûlures. Peut provoquer des brûlures qui peuvent entraîner une altération permanente de la vue, incluant la cécité. CONTACT AVEC LA PEAU: Provoque des brûlures sévères. EFFETS CHRONIQUES/CANCÉROGÉNÉCITÉ: Des expositions répétées aux solutions d'hydroxyde de sodium ont un effect destructeur sur les tissus.

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser des agents d'extinction appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Non combustible.

Numéro de Produit: 540 Page 4 de 13

### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection spéciale et un appareil respiratoire autonome à pression positive. Une protection en caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, Néoprène, caoutchouc nitrile, polyéthylène, chlorure de polyvinyle, Téflon, Viton, ou Saranex est recommandée

### SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Garder l'eau à l'écart du rejet. Arrêter ou contrôler la fuite, si cela peut être fait sans risque excessif. Un nettoyage et un enlèvement rapides sont nécessaires. Pelleter dans un contenant sec approprié. Contrôler le ruissellement et isoler le matériel déchargé pour une élimination appropriée.

## **SECTION 7: Manutention et Stockage**

### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques, ne pas mélanger avec des acides, le contact avec de l'acide génère des vapeurs d'acide hydrazoïque toxique.

# SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	TWA	USA	2 mg/m³ TWA	U.S OSHA - Final PELs - Time
				Weighted Averages (TWAs)
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	TLV-Ceiling	USA	2 mg/m³ Ceiling	ACGIH - Threshold Limit Values -
				Ceilings (TLV-C)
De l'azide de sodium (26628-22-8)	TLV-Ceiling	USA	0.29 mg/m <sup>3</sup> Ceiling (as	ACGIH - Threshold Limit Values -
			Sodium azide); 0.11 ppm	Ceilings (TLV-C)
			Ceiling (as Hydrazoic acid	
			vapor)	
lodure de potassium (7681-11-0)	TLV-TWA	USA	"0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time
			(inhalable particulate	Weighted Averages (TLV-TWA)
			matter, as I)" As lodides	
			[RR-42509-2]	
lodure de potassium (7681-11-0)	TLV-TWA	USA	0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA (inhalable	ACGIH - Threshold Limit Values - Time
			particulate matter, as I)	Weighted Averages (TLV-TWA)

Numéro de Produit: 540 Page 5 de 13



### 8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits

chimiques

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

### **SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques**

### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

**pH**:> 13

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 104°C - Approximativement 104°C

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.55

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

Numéro de Produit: 540 Page 6 de 13

### **SECTION 10: Stabilité et Réactivité**

### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Acides, composés organiques halogénés, métaux tels l'aluminium, l'étain et le zinc.

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

### **SECTION 11: Données Toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

### **Toxicité Aiguë - Exposition Orale:**

Nocif en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### **Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

N'est pas applicable.

#### Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

### **Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

DL50, Oral, Rat : (azoture de sodium) 27 mg/kg, détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. Données sur l'irritation (hydroxyde de sodium) : peau, lapin : 500 mg/24H sévère ; oeil, lapin : 50 g/24H sévère. Étudié comme mutagène (iodure de potassium, azoture de sodium et hydroxyde de sodium).

#### Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Numéro de Produit: 540 Page 7 de 13

#### **Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

### Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

#### Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

#### Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

#### Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

#### Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

### Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

#### Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

### **SECTION 12: Données Écologiques**

### 12.1. Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

### 12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

### 12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

Numéro de Produit: 540 Page 8 de 13



### 12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

# SECTION 13: Données sur l'Élimination

### 13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

### **SECTION 14: Informations Relatives au Transport**

### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

**Tailles:** 1 L, 4 L, 500 mL

Numéro des NU: UN1824

Nom d'Expédition: Sodium Hydroxide Solution

Classe de Danger: 8
Groupe d'Emballage: ||

Étiquette(s) de Danger:



### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

**Tailles:** 1 L, 4 L, 500 mL

Numéro des NU: UN1824

Nom d'Expédition: Sodium Hydroxide Solution

Classe de Danger: 8
Groupe d'Emballage: ||

Étiquette(s) de Danger:



Numéro de Produit: 540 Page 9 de 13



### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

**Tailles:** 1 L, 4 L, 500 mL

Numéro des NU: UN1824

Nom d'Expédition: SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

Classe de Danger: 8
Groupe d'Emballage: ||

Étiquette(s) de Danger:



### **SECTION 15: Informations sur la Réglementation**

### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): EPCRA RQ de 1000 lb

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): 500 lb TPQ (this material is a reactive solid, the TPQ does not default to 10000 pounds for non-powder, non-molten, non-solution form)

### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): 1,0 % de concentration de minimis

#### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): Extraordinairement dangereux

#### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Danger environnemental

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): Danger environnemental

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

Numéro de Produit: 540 Page 10 de 13

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): corrosif

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): sn 1706

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): réactif - troisième degré

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): sn 1684

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): SN 1684 500 lb TPQ

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Présent (LIS)

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): Présent (LIS)

Iodure de potassium (CAS # 7681-11-0): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): Present (ACTIVE)

De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): Present (ACTIVE)

lodure de potassium (CAS # 7681-11-0): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

# 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Hydroxyde de sodium (CAS # 1310-73-2): 215-185-5 De l'azide de sodium (CAS # 26628-22-8): 247-852-1

lodure de potassium (CAS # 7681-11-0): 231-659-4

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Numéro de Produit: 540 Page 11 de 13



# RICCA CHEMICAL COMPANY®

# Fiche de Données de Sécurité

### **SECTION 16: Autres Informations**

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Nocif en cas d'ingestion Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact immédiatement.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

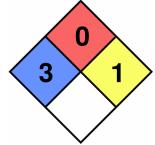
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 3
Inflammabilité: 0
Réactivité: 1
Danger Spécial:



Numéro de Produit: 540 Page 12 de 13



### 16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

### **AVERTISSEMENT**

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.

Numéro de Produit: 540 Page 13 de 13